

Au fil des rivières : des visites pédagogiques pour découvrir les cours d'eau et leurs richesses

Le SILA organise du 9 juillet au 10 octobre prochain cinq visites guidées pour sensibiliser la population locale et les touristes à l'importance environnementale des cours d'eau sur le bassin versant du Fier et du lac d'Annecy.

Une activité de découverte ludique pour comprendre les spécificités locales et connaître la variété de la faune et de la flore, le temps d'une balade d'environ deux heures.

Des visites vivantes et captivantes

Initiée par le SILA et assurée par l'éducateur environnement Frédéric Isselin (Natur'Envie), cette activité fera le bonheur des petits et grands, quel que soit leur niveau de connaissance, avec des animations participatives tout au long du parcours.

Au programme : des boîtes à trésors, des bassines, des thermomètres, des gobelets, des jeux... et plus encore ! Les participants auront l'opportunité de (re)découvrir le patrimoine naturel sur le territoire et devenir acteurs de la préservation de la ressource en eau et de leur cadre de vie.

À VOS AGENDAS !

Vendredi 9 juillet - 14h30
Le Fier à Thônes

Lundi 9 août - 14h30
Vallon du Fier à Annecy

Dimanche 12 septembre - 14h
La Glière à Faverges

Dimanche 19 septembre - 14h
Le Fier à Vallières-sur-Fier

Dimanche 10 octobre - 14h
La Fillière à Groisy



avec le soutien
financier de :



LES INFOS EN + :

Durée : 2 heures

- A partir de 6 ans
- Sans connaissance préalable
- Non accessible aux personnes à mobilité réduite
- Equipements conseillés : chaussures de type basket, boisson, chapeau/casquette

En raison de la crise sanitaire, plusieurs mesures sont prises : Nombre de places limité à 20 personnes par visite ; port du masque selon les consignes sanitaires en vigueur à la date des animations.

Inscription obligatoire au 06 22 54 92 68

À propos du SILA

Les visites des cours d'eau, organisées pour la première fois en 2020, s'inscrivent dans le cadre des actions prévues par le Contrat de Bassin Fier & Lac d'Annecy, qui comprend le Fier et ses affluents, le lac d'Annecy et ses affluents ainsi que l'ensemble des zones humides du territoire.

Piloté par le SILA, il s'agit d'un accord technique et financier entre les acteurs locaux, destiné à gérer de façon globale, intégrée et durable, la ressource en eau et les milieux aquatiques. Le Contrat comporte un programme d'actions sur sept ans (2017-2023), dont un volet concerne la valorisation et la sensibilisation, et plus précisément :

- la valorisation des milieux aquatiques,
- le développement d'un réseau de sites «eau», à vocation récréative et touristique,
- la maîtrise de l'attractivité et de la fréquentation des sites naturels.

